



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/11057/Add.358
14 mars 1974

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu
au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après ont été reçus du chef d'état-major par intérim de l'ONUST en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Liban le 13 mars 1974 :

1. Rapport sur les activités terrestres :

a) PO Khiam^{1/} : Entre 3 h 21^{2/} et 3 h 34, tir d'artillerie sur le Liban par les forces israéliennes. Entre 5 h 41 et 6 h 8 tir d'arme automatique par des forces non identifiées au sud-est du PO. Entre 17 h 43 et 17 h 47 tir de mortier sur le Liban par les forces israéliennes.

b) PO Hin : Entre 5 h 54 et 15 heures, des membres des forces israéliennes, avec un véhicule blindé de transport de troupes, ont réoccupé la position située au point 1799-2788 (coordonnées approximatives) près du poteau-frontière 11. Entre 17 h 2 et 17 h 20 tir de mortier par les forces israéliennes à travers la ligne de démarcation de l'armistice (confirmé par le PO Ras).

c) PO Mar : Entre 6 h 50 et 15 h 32 des membres des forces israéliennes, avec des véhicules, ont réoccupé la position située au point 2004-2904 (coordonnées approximatives) à l'ouest du poteau-frontière 13.

d) PO Ras : Entre 14 h 30 et 15 h 41 des membres des forces israéliennes, avec un véhicule, ont réoccupé la position située au point 1907-2749 (coordonnées approximatives) au nord du poteau-frontière 19. Entre 17 h 2 et 17 h 22, tir d'artillerie par les forces israéliennes à travers la ligne de démarcation de l'armistice.

2. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues du Liban selon lesquelles le 13 mars :

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

a) Entre 3 h 25 et 3 h 40 des obus d'artillerie provenant du territoire israélien seraient tombés à proximité d'El Majidiye /point 2117-2987 (coordonnées approximatives)/ et de Halta /point 2128-3020 (coordonnées approximatives)/. Des dégâts matériels ont été signalés.

b) Entre 13 h 30 et 18 heures des obus d'artillerie tirés par intermittences du territoire israélien seraient tombés à proximité de Salhani /point 1787-2815 (coordonnées approximatives)/, Yarcoun /point 1897-2761 (coordonnées approximatives)/, Meissel Jabal /point 1991-2862 (coordonnées approximatives)/, Kfar Hamam /point 2137-3053 (coordonnées approximatives)/, Rachiya El Foukhar /point 2127-3065 (coordonnées approximatives)/, Kfar Chouba /point 2150-3035 (coordonnées approximatives)/, Halta et Mazraat Dharjat /point 2112-3013 (coordonnées approximatives)/. Des dégâts matériels ont été signalés.

c) Une patrouille israélienne composée de deux véhicules blindés de transport de troupe aurait pénétré en territoire libanais dans la région de Chebaa /point 2200-3055 (coordonnées approximatives)/ et, après quelques tirs d'armes automatiques, aurait occupé toute la journée la position située au point 2211-3045 (coordonnées approximatives).

La plainte a) a été confirmée par les observateurs de l'ONU pour ce qui est du champ d'observation du PO Khiam, sauf en ce qui concerne les dégâts (voir le paragraphe 1 a) ci-dessus). La plainte b) a été confirmée pour ce qui est du champ d'observation des PO Hin, Ras et Khiam respectivement, sauf en ce qui concerne les dégâts (voir les alinéas b), d) et a) du paragraphe 1 ci-dessus, respectivement). La plainte c) n'a pas été confirmée par les observateurs de l'ONU.
